



FAQ Mentoring

1. Quelles thématiques et objectifs on peut traiter par un Mentorat ?
2. Quel sont les principes du Mentorat ?
3. Combien de temps dure un parcours de mentorat?
4. Quelle est la durée d'un parcours de mentorat ?
5. Qu'est-ce qu'une Mentoring Meeting Card?
6. Quels sont les prérequis pour être menta?
7. Quels sont les prérequis pour être mentée?
8. Qui sont et quelle est la fonction des coordinatrices?

1. Quelles thématiques et objectifs on peut traiter par un Mentorat ?

Le déroulement du mentorat peut poursuivre divers objectifs, selon l'expérience de la menta et le besoin de la mentée. Par exemple, on peut traiter les thèmes suivants:

- Définir/délimiter ses objectifs de carrière
- Franchir les premières étapes d'un cheminement de carrière
- Se faire connaître dans un réseau professionnel
- Entreprendre un changement professionnel ou endosser une nouvelle fonction
- Gérer des fonctions de leadership
- Travailler dans un team
- Agir de façon efficace dans un Conseil d'administration
- Évoluer dans un environnement dominé par le genre masculin
- Évoluer dans une carrière politique
- Négocier sa rémunération
- Concilier travail et famille
- Autres thématiques concernant son évolution professionnelle / de carrière

Le conseil de la menta ne répond pas aux besoins personnels et privés de la mentée.

2. Quel sont les principes du Mentorat ?

Toute relation de Mentorat se fonde sur des principes, qui règlent l'interaction entre Menta et Mentee.

- La *confiance* : c'est le ciment de toute relation de mentorat ! Elle se fonde sur le libre choix réciproque et sur la possibilité de se désengager de la relation de mentorat en tout temps.
- Le *respect mutuel* c'est une relation entre personnes adultes assumant chacune leur responsabilité, et qui n'ont pas entre elles une relation hiérarchique.
- La *collaboration explicite* : c'est une relation où les objectifs sont déclarés et où chaque partenaire assume ses engagements.



- La *confidentialité* : ce qui émerge dans les discussions dans la relation de mentorat ne peut pas être diffusé à l'extérieur.
- La *définition des limites* : le mentorat du BPW a une durée limitée, il ne vise pas la résolution de problèmes personnels et il ne correspond pas à un soutien psychologique ou à une forme de coaching.
- La *gratuité* : la prestation de mentorat est gratuite de la part de la menta, bien que, le Club BPW de référence puisse émettre des frais administratifs pour les membres, et d'autres frais supplémentaires pour les non membres intéressées.

3. Quelle est la durée d'un parcours de mentorat?

Un parcours de mentorat peut durer jusqu'à une année; de un à 6 rencontres peuvent être fixées. Mentée et menta peuvent établir, prolonger ou terminer le programme par consentement mutuel.

Idéalement, une session de mentorat dure de 1 à 2 heures.

Les entretiens se déroulent

- en tête-à-tête, à l'endroit souhaité par la menta ou
- à distance, par téléphone, Skype, Facetime, etc.

4. Combien ça coûte un mentorat?

Pour les **membres BPW**, le mentorat est gratuit. Une modeste contribution pour les frais administratifs occasionnés peut néanmoins être perçue par le Club de référence.

Les **non-membres BPW** intéressées paient un montant fixé, lequel est convenu lors de l'entretien préalable avec la coordinatrice.

5. Qu'est-ce qu'une Mentoring Meeting Card?

C'est une carte dans laquelle sont établis les accords du mentorat en dyade. Par cette carte, menta et mentée définissent

- les objectifs du mentorat
- la durée du mentorat (calendrier)
- le nombre de séances convenues
- le type d'entretien (rencontre personnelle, entretien téléphonique, Skype, etc.)

6. Quels sont les prérequis pour être menta?

Être menta ne signifie pas nécessairement être plus âgée: l'expérience et la compétence sont les éléments clés au-delà de l'âge. Tout le monde peut devenir menta – en respectant les conditions suivantes:

- disposer d'une riche expérience dans un certain domaine professionnel ou spécialisé
- être à l'écoute et respecter ses semblables
- être disposée à développer ses compétences dans le domaine du conseil, par exemple en partageant son expérience avec d'autres mentas.



En tant que BPW, inscrivez-vous comme menta pour un domaine ou un thème spécifique. Pour cela vous pouvez soumettre le formulaire spécifique, ou contacter la coordinatrice du Mentorat, ou signaler dans la base de données des membres votre disposition à être menta.

7. Quels sont les prérequis pour être mentée?

Être mentée ne signifie pas nécessairement être plus jeune: le mentorat est certes souvent utile en début de carrière – toutefois, l'âge à lui seul n'est pas un facteur décisif. Le mentorat peut s'avérer très opportun lors d'une mutation professionnelle (reconversion, indépendance) ou d'un nouveau défi professionnel.

En tant que non-membre BPW, vous pouvez également participer comme mentée au programme de mentorat formel Move. Avec une affiliation BPW, la participation est néanmoins nettement plus avantageuse: gratuite, à l'exception de frais administratifs négligeables.

La participation au mentorat Open est réservée aux membres BPW. Ce dernier est également intéressant pour de multiples raisons.

8. Qui sont et quelle est la fonction des coordinatrices?

Les coordinatrices du mentorat

- veillent afin que dans leur propre Club soient présentes des propositions diversifiées de Mentorat
- évaluent les propositions des menta potentielles
- traitent les demandes des mentées potentielles et organisent le mentorat souhaité, soit à niveau local, soit par Cross Mentoring (en contactant des menta à niveau nationale ou internationale)
- développent les propositions de mentorat BPW Move et Open.
- échangent régulièrement leur expérience entre elles et avec la coordinatrice nationale, afin de développer l'activité du Mentorat BPW.

Pour BPW Suisse la coordinatrice nationale du mentorat à partir du 2016 est [Griselda Naumann](#)

Les noms de coordinatrices locales sont disponibles dans les sites web de chaque Clubs, sinon en interpellant les Présidentes.

L'intégralité du programme de mentorat est accessible à toutes les membres des BPW Switzerland, que votre club dispose ou non d'une coordinatrice de mentorat.